

Occulter le fait divers au profit de la politique : la presse au Congo-Kinshasa

(Jean-Pierre Lifoli Balea et Trésor Mokiango Yinda)¹

Abstract

To assure his social function better, the press (the radio, the television, the newspaper) must serve mediator between the governing and governed them. For that to make, the press is judicious to grant a fundamental importance on the news that touches the daily life of the population. Among these types of information, the various facts occupy the first room. However, when one analyzes topics treaties in the public and private medias in DRC, the various facts or information of proximity are disregarded. Medias prefer to book a lot of space to what is " political " instead of true problems of citizens. Such an attitude of medias doesn't allow the governing to write down the social problems of citizens as priority in their political diary

Résumé

Pour mieux assurer sa fonction sociale, la presse (la radio, la télévision, le journal) doit servir d'intermédiaire entre les gouvernants et les gouvernés. Pour ce faire, la presse est sensée accorder une importance capitale aux informations qui touchent la vie quotidienne de la population. Parmi ces types d'informations, les faits divers occupent la première place. Cependant, lorsqu'on analyse les sujets traités dans les médias publics et privés en RDC, les faits divers ou les informations de proximité sont négligés. Les médias préfèrent réserver beaucoup d'espace à ce qui est « politique » au lieu de vrais problèmes des citoyens. Une telle attitude des médias ne permet pas aux gouvernants d'inscrire les problèmes sociaux des citoyens comme priorité dans leur agenda politique.

Keyword

Presse-Média-Politique-Faits divers

¹ Jean-Pierre Lifoli Balea, Professeur à l'Université de Kisangani et Trésor Mokiango Yinda, Assistant à l'Université Libre de Kisangani (RDC).

Introduction

La préhistoire du fait divers peut, selon les spécialistes, se diviser en deux grands courants à savoir : les occasionnels et les nouvelles à la main. Dès la fin du XVI^e siècle les vénitiens publiaient des feuilles volantes (Figli avvisi). C'est à cette période que les faits divers ont commencé à paraître dans les occasionnels. Il s'agit des feuilles d'information non périodique qui sont publiées à l'occasion d'un événement d'actualité². Ces feuillets paraissaient à un rythme irrégulier, au gré des événements. Il existait deux journaux occasionnels à savoir : les canards et le Libelle.

Des occasionnels « Canards circulent » sous formes orales et sur des simples feuilles imprimés. Le « canard » est une feuille manuscrite qui publiait les faits divers. Ils n'ont avec l'actualité que des rapports diffus, puisqu'ils traitent avant tout d'événement surnaturel ou diabolique, des crimes, des miracles, d'histoire d'amour. Ces occasionnels, même si ils étaient imprimés et illustrés, étaient consommés collectivement et vendus à la criée par les colporteurs sur la place publique. Le « libelle » est une autre feuille volante qui diffusait des informations violemment polémiques, imprimées lors des combats ou des luttes entre les Etats pendant les querelles religieuses ou lors des moments de bouillonnement politique suscité par la Réforme et la contre-réforme.

Les almanachs sont les premières publications qui respectaient une certaine périodicité. Ils se présentaient comme des petits calendriers illustrés d'images, des figures et signes. Ils diffusaient les événements liés aux civilisations, fêtes religieuses, les jours chômés à cause de combats, la chronologie historique, l'astrologie, les horaires des messes, des courriers, les fables, les contes.

Dès le 17^e au 18^e siècle se développer par ailleurs une forme écrite « les nouvelles à la main » (naissance du premier périodique, « La Gazette (Gazeta) » de Théophraste Renaudot³. Le mot « gazette » était emprunté à l'italien. « Gazzetta » était une petite monnaie vénitienne représentant le prix du numéro du premier « Journal » paru à Venise⁴. Cette forme écrite a cohabité avec la tradition semi-orale des occasionnels jusqu'au 19^e siècle. Elle a scindée le public en deux, avec d'une part les lettrés, capable de lire et donc consommer individuellement des faits divers transmis dans les journaux (des journaux qu'une frange seulement de la population a le moyen d'acheter) et d'autre part le public populaire majoritairement analphabète qui continue à consommer les faits divers d'occasionnels en groupe. L'apparition de la grande presse a bouleversé cette dichotomie. C'est l'avènement d'une nouvelle ère, où la consommation était d'abord et avant tout privée. La forme moderne du fait divers est née avec la presse de masse.

Le fait divers a et continue à jouer un rôle majeur dans la transformation et surtout l'essor de la presse moderne. Le premier quotidien populaire, « Le Petit Journal » (1863), est l'organe par lequel l'information touche les masses. Financé entre autres par la publicité, il était vendu.

² DUBIED, A., *Les dits et les scènes du fait divers*, Genève, Librairie Droz, 2004, p.19.

³ DUBIED, A., et LITS, M., *Les faits divers*, Paris, PUF, Collection « que sais-je », 1999, p.p. 10-11

⁴ LEJEUNE, C-H., *Guide du journalisme d'information et d'entreprise*, Léopoldville, Bibliothèque de l'étoile, p.22.

S'il séduisait les foules, c'était certes dû à son prix abordable, mais aussi à la présence de nombreux faits divers.

Depuis la libéralisation du paysage médiatique congolais le 24 avril 1990, le pays est en effervescence, le nombre de journaux, des stations de radio et de télévisions s'accroît d'année en année. Les thèmes abordés par la presse congolaise dans sa grande majorité, recouvrent la politique locale, nationale ainsi qu'internationale. On note très peu d'informations sur les faits divers. Ces derniers occupent une place marginale, se trouvant soit au bas de page, soit dans une colonne des brèves en marge de la page intérieure des quotidiens dans des positions peu en vue. A la radio et à la télévision, les faits divers viennent à la fin des journaux comme élément de divertissement. De fois ils sont utilisés par le présentateur pour rythmer le journal et non comme information importante.

En d'autres termes, les faits divers n'occupent pas une place de choix dans la presse africaine en général et en RDC en particulier. Pourtant, c'est le vécu quotidien. Les faits divers sont jugés comme un genre mineur pour certains journalistes. Pour d'autres, ils constituent carrément des "bouches trous". Ce qui pose un problème de prise en compte par la presse des préoccupations majeures et proches des populations pour lesquelles elle est sensée travailler.

Cette étude démontre sur la base de l'analyse des contenus des articles diffusés dans la presse écrite et audio-visuelle en RDC, la place réservée aux informations de proximité. Lesquelles sont sensées permettre aux gouvernants de connaître les vrais problèmes de leurs administrés pour prendre des décisions utiles et à temps réel. Les faits divers sont encore importants, car leur couverture par la presse permet aux citoyens de participer à la gestion de leur cité. Ce qui constitue un atout majeur pour la démocratie.

Ce papier comprend trois axes ci-après : les notions de base sur les faits divers, le traitement des faits divers et leur place dans la presse congolaise, les résultats et les leçons.

I. Le fait divers dans toutes ses dimensions

I.1. Contenu sémantique du fait divers

Il est très difficile d'établir une définition du fait divers, car les chercheurs en faits divers soulignent qu'il pose problème. Les critiques, les auteurs de manuel du journalisme et les historiens ne semblent pas faire l'unanimité autour de sa définition.

Dubied, A., et Lits, M., essaient d'en donner une définition. Le fait divers traite d'une dérogation à la norme. Ces auteurs regroupent les divers éléments de la définition des faits divers en quatre aspects : thématique, mise en forme, lecture et fonction. Force donc est d'étudier les faits par le biais de thématique, voire de contenu⁵. D'après Annick Dubied, le fait divers est une information futile, racoleuse, déplaisante et inutile⁶.

Le glossaire des termes de la presse écrite définit le fait divers comme « un événement plus ou moins important qui relève ni de la politique, ni de l'économie ; est un accroc à l'ordre social les plus souvent malheureux : accident, catastrophe aérienne, drame conjugal, enlèvement, mort d'une star, mode de vie, assassinat, conflit, meurtre, vols⁷.

En langage journalistique, le fait divers est dit « chiens écrasés ». Ce dernier étant le plus bas degré de la hiérarchie des informations est devenu dans l'argot journalistique l'équivalent des faits divers. Faire les chiens écrasés signifie couvrir les faits les moins importants. Le fait divers est un fait brut dépourvu a priori des liens avec la politique dans le sens premier du terme.

Le fait divers est ainsi défini dans le cadre de cette étude comme une information liée aux vols, meurtres, maladies, accident de toute sorte, catastrophe aérienne, drame conjugal, enlèvement, mort d'une star, mode de vie, assassinat, conflit... mais aussi des informations à caractère anecdotique relatées dans un contexte anormal : sexualité. Etant liés au quotidien des populations, les faits divers influent d'une manière directe sur la prise de décision politique.

I.2. Fonction de fait divers

Les faits divers ont une fonction sociale. Une affaire criminelle renvoie l'ensemble de la collectivité à la question des normes et des interdits, de l'innocence et de la culpabilité. Un accident, une catastrophe questionne chacun sur ses rapports à la fatalité, au destin et à la mort⁸, mais aussi sur la capacité des gouvernants à anticiper. A certaine condition la lecture du comportement d'un « autre » engendre une reprise de conscience intérieure.

Le fait divers reflète (reproduit) les préoccupations de la société. Il permet aux gouvernants de connaître les différents problèmes des gouvernés, ce qui se passe dans leur environnement

⁵ DUBIED, A., et LITS, M., 1999, op.cit, pp.51-52.

⁶ DUBIED, A., 2004, op.cit, p.19.

⁷ Le glossaire des termes de la presse écrite, <http://www.clemi.org>

⁸ CHAPUIS, J., PORTIER, T., et TESSIER, P., *Guide à l'intention du futur journaliste*, Paris, Armand Colin, 2006, pp.144-145.

immédiat ou voisin. Le fait divers est sans doute une stratégie commerciale efficace, les journaux les plus lus sont ceux qui accordent une place au fait divers. Un fait divers intéresse le public d'autant plus qu'il se passe près de chez lui⁹.

I.3. Fait divers et la loi proximité

La loi de proximité recommande aux journalistes de commencer par collecter, traiter et diffuser les informations les faits qui se déroulent autour de leur public proche avant les événements qui se déroulent dans d'autres régions ou ailleurs dans le monde.

Les gens s'intéressent davantage à ce qui se passe dans leur village leur région ou leurs pays qu'à des événements éloignés. Les nouvelles locales, celles qui concernent les gens que nous connaissons, nous touchent davantage. D'autre part, les gens sont surtout sensibles aux nouvelles qui les concernent directement : le coût de la vie, leur budget ou les impôts, les prix des produits alimentaires et l'état des routes. On distingue la ¹⁰:

- *Proximité géographique* : ce qui se passe chez soi est plus important que ce qui se passe ailleurs. Plus les faits surviennent près du bassin de lecteurs ou d'auditeurs plus l'écho qui leur est donné est important. C'est ce que nous appelons « mort kilométrique ».
- *Proximité temporelle* : ce qui se passe aujourd'hui est plus important que ce qui s'est passé hier. C'est la raison d'être de la presse quotidienne. Plus une information est récente, plus elle est susceptible d'être mise en avant. On a coutume de dire qu'une information chasse l'autre.
- *Proximité affective* : ce qui passionne le public est plus important que tout le reste.
- *Proximité existentielle* : les gens sont très intéressés aux questions liées à l'existence, à la vie.
- *Proximité pratique* : un fonctionnaire peut trouver beaucoup d'intérêt à une question liée au salaire, à la grève.
- *L'aspect humain* : Il s'agit de ce que les anglo-saxons appellent human interest, et que l'on pourrait résumer par la formule : « le sujet est un sujet ». Tout ce qui touche des femmes et des hommes est susceptible d'intéresser un large public. Les journalistes font le pari que les lecteurs vont s'identifier aux personnages¹¹. Il est constitué d'éléments faisant appel aux sentiments : faits insolites, humour, romance, suspense, tragédie, sympathie, peur, chagrin, compassion, envie, générosité, solitude, handicap surmonté, récits mettant en scène des enfants, des personnes âgées, la nature, les animaux, etc.

⁹ DUBIED, A., 2004, op.cit, p

¹⁰ CHAPUIS, J., PORTIER, T., et TESSIER, P., op.cit , pp.101-102.

¹¹ CHAPUIS, J., PORTIER, T., et TESSIER, op.cit , p.102

I.4. Fait divers comme genre journalistique

Un fait divers est un article de presse qui rapporte un événement consacré aux accidents, catastrophes, assassinats,... Le journaliste doit choisir un titre accrocheur, car le fait divers c'est la vie, on est dans l'événementiel, on récolte des témoignages, on est sur le qui vive. Le fait divers c'est de l'actualité chaude ; il touche des gens ordinaires méconnus du grand public ou des gens connus, mais dans leur vie privée.

I.4.1. Caractéristiques

Le critère d'un bon fait divers c'est la permanence : ce qui signifie raconter une histoire éternelle. A titre d'exemple, (...) Œdipe c'est Eternel. Le journaliste doit raconter avec dose nécessaire de proximité et d'humanité, soignée d'actions humaines. Le récit de fait divers est basé sur l'agir humain individuel et collectif c'est-à-dire met des intérêts spécifiques aux humains.

Cette implication humaine où on parle des hommes, d'hommes qui agissent, qui vivent, qui souffrent..., amène le lecteur, l'auditeur, le téléspectateur à trouver un reflet de lui-même, être humain vivant, agissant, souffrant. Il doit même, pour certains cas, y trouver un moyen de prévention, lorsqu'il veut s'investir, se projeter ou se libérer dans ce genre d'événement.

En somme, un fait divers est un article de presse qui rapporte un événement. Il nous renseigne sur la réalité d'une société à un moment donné de son évolution. Il s'agit d'un événement varié, insolite, inattendu considéré comme peu important.

II.4.2. Le fait divers et la responsabilité juridique et éthique du journaliste

Le fait divers est doublement la clé de voûte de l'information : Du point de vue du lecteur , c'est un centre d'intérêt prioritaire des lecteurs, de la générale à la locale en passant par le départementale ; du point de vue du journaliste ; le fait divers fait appel aux règles professionnelles de base mais les exige au plus haut degré(vérification des faits, sources contradictoires , rigueur de l'enquête , réflexion, sensibilité, respect de l'homme ... appliqués à un terrain mouvant, complexe , imprévisible, hors normes et haut risque)¹².

Petit ou grand, tout fait divers engage la responsabilité juridique et éthique du journaliste. Il suppose une connaissance minimum du droit et des procédures, une capacité à trouver le ton juste, entre la froideur de l'examen clinique et l'émotion excessive. Le fait divers touche au plus intime de l'homme. Il provoque les sensibilités, interroge les consciences et perturbe l'équilibre des communautés.

Le journaliste en charge des faits divers doit donc être à l'aise dans tous les registres de son métier. Conscience toujours en alerte, il doit avoir l'obsession d'incarner, dans la relation l'enquête ou les prolongements qu'il propose d'un événement les valeurs de justice, de liberté, de respect des individus et de leurs droits.

¹² YVES AGNES, *Manuel de journaliste*, Paris, La Découverte et Syros, 2002, p.419.

A titre exemplatif le suivi de l'actualité judiciaire nécessite une bonne connaissance des procédures et du fonctionnement de la justice. Ceci dit, il faut connaître :

- Les étapes (instruction, mise en examen, renvoi devant un tribunal, non-lieu, condamnation appel, cassation);
- Les acteurs (procureurs, juges d'instruction, policiers, gendarmes, avocats, prévenus, accusés, témoins);
- Les différentes procédures (civile, pénale, administrative).

L'éthique commune doit être vivante dans la manière de traiter le fait divers et s'impose le plus souvent dans le dialogue et la concertation. Pour cela, l'observation des principes de base suivants est exigée¹³:

- a. Des faits vérifiés, précis et utiles à la compréhension, rapportés avec l'obsession permanente de toutes les conséquences possibles de leur publication (pour les acteurs eux-mêmes, pour la famille des victimes, pour celle des coupables ...). Devant un événement comme l'incendie, le journaliste se renseigne sur les blessés éventuels, les causes de l'incendie et l'ampleur des dégâts.
- b. Des faits situés dans leur contexte, dans toute leur dimension humaine, sans voyeurisme ;
- c. Un suivi systématique des faits grands ou petits. Ne pas hésiter à revenir sur des faits qui demeurent mystérieux, non résolus. Avoir l'humilité de donner la fin de l'histoire, même si elle prend à contre pied des papiers antérieurs ;
- d. Prolonger les faits divers par des faits, par des témoignages, interviews qui aident à comprendre, par des informations susceptibles d'aider le lecteur, l'auditeur ou le téléspectateur à éviter ce qui vient d'arriver à l'autre (la bonne question : « Qu'est-ce qui peut m'intéresser et m'être utile à moi à ce qui vient d'arriver à l'autre ? »). A certaine condition, la lecture du comportement d'un « autre » engendre, une reprise intérieure. Le personnage est en effet celui qui assure la meilleure saisie cognitive des événements par le récepteur mais il ne favorise cette entrée dans le récit, il ne joue ce rôle d'intermédiaire ou de facilitateur cognitif qu'à mesure de l'investissement émotionnel qu'il offre.
- e. Etre extrêmement prudent sur les causes, les liens de cause à effet, les responsabilités personnelles des différents acteurs. Même l'évidence peut être trompeuse en la matière, sans compter les stratégies manipulatoires des sources d'information. Appliquer au fait divers les trois « U » chers à André Fontaine (directeur du Monde 1985 à 1991) : L'utilité, l'humanité, l'humilité.

¹³ YVES AGNES, op.cit, p. 419.

II. Analyse des faits divers dans la presse congolaise

II.1. Identification du corpus

Cette analyse se fonde sur un corpus composé des numéros du journal et des conducteurs des journaux audiovisuels. Il s'agit du Journal La Référence Plus, la Radio Télévision Nationale Congolaise, Canal Orient. La Référence Plus est l'un des principaux quotidiens paraissant à Kinshasa la capitale de la RDC. C'est un journal qui se veut centriste. La RTNC (Radio Télévision Nationale Congolaise) est la radio et la télévision publique congolaise. Elle existe (la radio) depuis la période coloniale. La télévision est de création assez récente. Elle date des premières armées du régime de Mobutu.

Le Canal Orient est une station de radio et de télévision privée appartenant à un homme politique et opérateur économique mieux connu à Kisangani dans la province de la Tshopo (RDC).

Dans la mesure où nous effectuons une analyse de contenu du corpus précité, celle-ci est une technique systématique et quantitative du contenu manifeste des communications ayant pour but de les interpréter.

Pour se faire, nous avons pris 30 conducteurs des éditions des journaux radio et télévision et numéros du quotidien La Référence Plus. Ces organes de presse diffusent à Kisangani, principale ville des provinces de la RDC frontalière de la Centrafrique, du Soudan du Sud, du Rwanda et de l'Ouganda. La ville de Kinshasa, capitale de la RDC a également été ciblée, car elle est desservie par la RTNC et La Référence Plus.

II.2. Faits divers et autres thèmes développés dans la presse en RDC

Tableau 1. Les articles par catégorie thématique

Organe de presse		La Référence Plus		RTNC		Canal Orient		Total	
N°	Thème	F	%	f	%	f	%	f	%
1	Politique	226	52.68	143	73.33	41	30.14	410	53.94
2	Société	82	19.11	20	10.25	46	33.82	148	19.47
3	Economie	53	12.35	0	0	1	0.73	54	7.10
4	Fait divers	32	7.45	9	4.61	12	8.82	53	6.97
5	Enseignement	8	1.86	8	4.10	17	12.5	33	4.34
6	Santé	16	3.72	2	1.02	14	10.29	32	4.21
7	Religion	5	1.16	11	5.64	4	2.94	20	2.63
8	Culture	7	1.63	2	1.02	1	0.73	10	1.31
9	Total	429	100	195	100	136	100	760	100

Source : Conducteurs et numéros des journaux, octobre 2017

Concernant le quotidien « La Référence Plus », dans 30 numéros, nous avons répertorié 429 articles dont 226 articles, soit 52.68% sont axés sur le thème politique ; 82 articles, soit

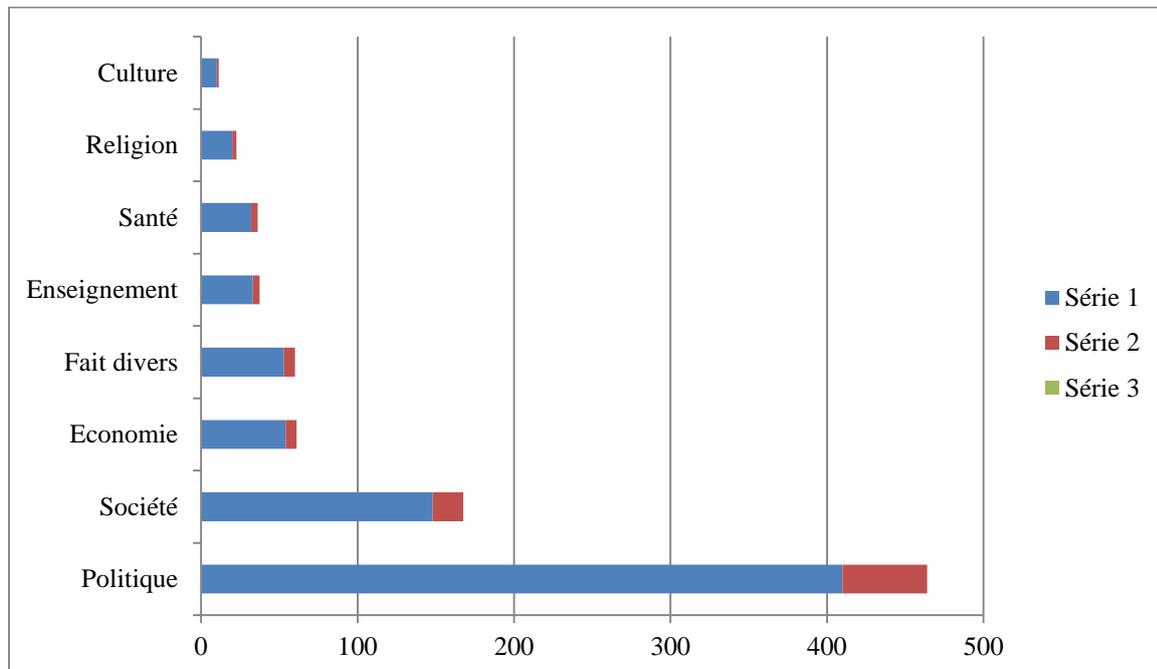
19.11% basés sur la thématique société ; 53 articles, soit 12.35% portent sur le thème économie ; 32 articles, soit 7.45% traitent des faits divers ; 16 articles, soit 3.72% sont axés sur la thématique santé ; 8 papiers, soit 1.86% sur l'enseignement ; 7 articles, soit 1.63% portent sur la culture, et, enfin, 5 sujets, soit 1.16% sur la Religion.

Pour la Radio Télévision Nationale Congolaise (RTNC), nous avons recensé 195 reportages sur un corpus de 30 conducteurs. 143 reportages, soit 73.33% portent sur la politique, 20 articles, soit 10.25% sur la thématique société ; 11 papiers reportages, soit 5.64% consacré à la religion ; 9 articles, soit 4.61% sur le fait divers ; 8 papiers reportages, soit 4.10% basés sur l'enseignement ; 2 papiers, soit 1.02% sur la culture, et, enfin, 2 papiers, soit 1.02% sur la santé.

Pour le Canal Orient, nous avons ressorti 136 reportages sur un corpus de 30 conducteurs, dont 46 reportages, soit 33.82% sont axés sur la politique ; 41 articles, soit 30.14% portent sur la société ; 17 papiers, soit 12.5% sur l'enseignement ; 14 articles, soit 10.29% sur la santé ; 12 articles, soit 8.82% portent sur le fait divers ; 4 papiers, soit 2.94% sur la religion ; 1 papier, soit 0.73% sur l'économie, et, enfin, 1 papier, soit 0.73% sur la culture.

En somme, sur un total de 760 reportages dans tous les organes de presse sous examen nous avons dégagé 410 reportages, soit 53.94% sur la politique ; 148 reportages, soit 19.47% sur la société ; 54 reportages, soit 7.10% sur l'économie ; 53 papiers, soit 6.97% sur le fait divers ; 32 reportages, 4.21% sur la santé ; 33 reportages, soit 4.34% sur l'enseignement ; 20 reportages, soit 2.63% sur la religion, et, enfin, 10 papiers de reportage, soit 1.31% sur la culture.

Figure 1. Catégorie thématique dans la presse congolaise



La figure 1 représente la tendance de la thématique dominante dans la presse congolaise toute tendance confondue. Des médias locaux aux médias nationaux, des médias privés aux médias

publics, les faits politiques dominent largement l'espace. La raison est simple, dans un environnement médiatique congolais dominé par la précarité financière et où les annonceurs s'intéressent rarement aux médias de masse, les hommes politiques sont les plus offrant en échange de la propagande et de la campagne électorale précoce et voilée.

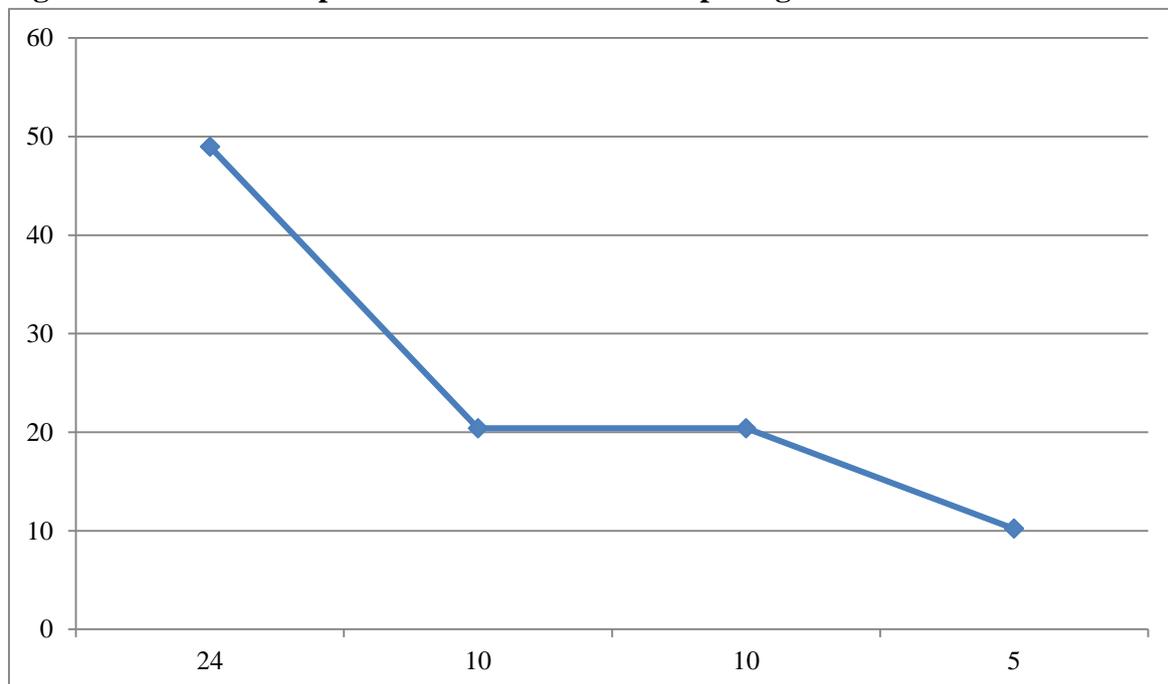
Tableau 2. Evolution de production des faits divers dans la presse congolaise

Organe de presse		La Référence Pus		RTNC		Canal Orient		Total	
N°	Semaines	f	%	f	%	f	%	F	%
1	Sem. 1	14	50	7	77.77	3	25	24	48.97
2	Sem. 2	5	17.85	0	0	5	41.66	10	20.40
3	Sem. 3	6	21.42	2	22.22	2	16.66	10	20.40
4	Sem. 4	3	10.71	0	0	2	16.66	5	10.20
5	Total	28	100	9	100	12	100	49	100

Source : Conducteurs et numéros des journaux, octobre 2017

Pendant un mois, les organes de presse sous examen ont produit à la première semaine 24 papiers, soit 48.97% sur le fait divers ; 10 papiers, soit 20.40 % à la deuxième semaine ; 10 papiers, soit 20.40 % à la troisième semaine ; et, enfin, 5 papiers, soit 10.20 % à la quatrième semaine.

Figure 2. Evolution de production des articles et reportages des faits divers



L'observation mensuelle de la presse en RDC démontre une régression de production et de diffusion des faits divers, considérés ici comme les informations de proximité, qu'elle soit géographique, affective, existentielle ou encore pratique.

III. Résultats et leçons

A la lumière des résultats obtenus et consignés dans les tableaux 1 et 2, nous nous rendons compte que le fait divers occupe une place marginale dans les colonnes des journaux, dans les éditions des journaux parlés ou télévisés en RDC.

Sur 760 reportages, il y a une fréquence élevée des articles sur la politique, soit 53.94%. Les reportages sur le fait divers occupent seulement 6.97%. Nous avons constaté au tableau 2, la baisse de production de fait divers.

Il s'ensuit, au regard de ce qui précède que la ligne éditoriale des organes de presse en RDC accorde la priorité aux informations politiques et ne laisse pas suffisamment de place aux informations sur les faits divers ou encore les informations de proximité pratique.

Cette tendance s'observe même dans la presse des provinces de l'est de la RDC frontalières du Rwanda et du Burundi. C'est le cas du Journal Le Souverain Libre paraissant à Bukavu où l'on constate que sur 18 articles, publiés dans trois numéros parus entre novembre et décembre 2017, 7 articles, 38,88% sont consacrés à la politique. Six articles, soit 33,33% consacrés aux thèmes liés à la société en général ; 2 sujets, soit 11,11% abordant les faits divers ; 2 articles, soit 11,11% traitant de la santé et 1 sujet, soit 5,55% se penchant sur des questions économiques. Pourtant, la Province congolaise du Sud-Kivu (Bukavu) est l'une des provinces où les populations sont confrontées au problème d'insécurité permanente provoquée par la circulation illégale d'arme de guerre. Logiquement la presse, dans cette partie de l'Afrique, devait plutôt avoir comme priorité les informations qui touchent aux violences et aux abus (massacre, assassinat, vol à main armée, enlèvement, violence sexuelle) par les gens qui utilisent les armes de guerre comme leur principale source de revenus.

Un autre facteur explicatif de la tendance observée, c'est le phénomène « coupage » (corruption dans les médias en RDC). Beaucoup de journalistes prennent d'assaut des autorités politico- administratives pour avoir de l'argent.

Le grand défi à relever par la presse et les journalistes en RDC est l'indépendance financière. En réalité chaque journaliste doit se battre pour sa propre survie dans un contexte économique et financière extrêmement exigeant. Cet état de chose expose les journalistes et leurs organes de presse à la merci de la manipulation des hommes politiques. Ces derniers deviennent de créateurs des événements mieux des pseudos événements qui font que la plu part des journalistes oublient leur rôle, celui d'être au service de la communauté, servir de pont entre les gouvernants et les gouvernés, un couroi de transmission des aspirations, des problèmes de la population vers les autorités afin que ces dernières en trouvent des solutions. Servir aussi de relais des décisions gouvernementales qui touchent le vécu quotidien. Cela ne serait possible que grâce à la couverture des faits divers.

Lorsque la presse néglige les faits qui rentrent dans la vie quotidienne des citoyens, il est difficile que ceux- ci participent ou influencent à leur faveur la prise de décision. Sans participation citoyenne dans la gestion de la cité, la démocratie devient un leurre.

En portant atteinte au principe de proximité dans la collecte, la sélection et la diffusion des nouvelles, le journaliste congolais ne présente pas honnêtement les faits qui environnent ses lecteurs, auditeurs et téléspectateurs. Il se livre plus aux nouvelles favorisant le culte de personnalités politiques. Pourtant, la super puissance de la presse réside dans sa capacité de découverte des faits susceptibles de modifier positivement l'environnement dépendant de ses diffusions. Parmi les faits que les journalistes doivent rechercher dans les Etats en voie de démocratisation comme la RDC, il y a ceux qui concernent la gouvernance. Le travail de la presse consiste alors dans ce cas, à rendre les autorités responsables devant le peuple: « il faut leur demander des comptes ».

Conclusion

La mission traditionnelle de la presse est d'informer c'est-à-dire, livrer au jour le jour, heure après heure des informations ou des nouvelles, des faits importants qui intéressent la vie sociale. Parmi ces nouvelles figurent les faits divers, compris comme des informations de proximité. La presse a également le rôle de former ou d'éduquer. C'est cultiver l'esprit et l'initier à la connaissance et à la compréhension des mystères de la nature et de l'existence de l'homme afin que ce dernier ne se sente en aucun moment dépaycé dans son milieu de vie et qu'il soit maître de son environnement et de son destin. Enfin, la mission de divertir consiste à offrir de programmes et des activités récréatives qui permettent aux individus de fuir la routine quotidienne, de briser l'ennui et le souci de l'existence, de reposer leurs esprits pour reprendre après relaxation les efforts en vue d'améliorer les conditions de leur existence. La presse est considérée par le public comme un instrument de régulation de la société. Elle représente un pouvoir important. C'est la raison pour laquelle sa possession, son contrôle est un enjeu majeur pour les opérateurs politiques.

C'est ce qui justifie l'effort que fournissent les aspirants au pouvoir pour trouver une place de choix qui soit accordée aux informations traitant de la politique ou mieux des activités des acteurs politiques dans les médias de masse. Ceux-ci sachant que leur survie dépend de la bonne image qu'ils doivent se faire auprès du public, exploitent la presse, l'instrumentalise même pour atteindre leur objectif. En conséquence, le débat sur les vrais problèmes quotidiens des citoyens est occulté à travers la presse congolaise.

Pourtant, la presse doit jouer le rôle de stabiliser la société en diffusant les messages qui poussent la population à se remettre au travail, qui inculquent en elle l'esprit d'initiative, la créativité, en servant de tribune où les gouvernants doivent rendre compte de leur gestion aux gouvernés. Ce faisant, la presse est sensée jouer le rôle de quatrième pouvoir. Au nom de cette légitimité, la presse, institution non issue de la volonté des électeurs, contrôle, interpelle les élus du peuple à tous les niveaux de l'exercice du pouvoir.

Au lieu de reléguer au bas de l'échelle les préoccupations quotidiennes de la population qui fondamentalement ne sont pas a priori considérées comme politiques, la presse doit s'efforcer à mieux jouer sa fonction sociale RDC, en donnant librement l'espace de manière équitable aux informations de proximité. C'est de cette façon que les préoccupations populaires seront inscrites grâce à la presse dans l'agenda politique. Dans le cas contraire, la presse congolaise sera loin de servir de médiation ou d'intermédiaire entre les gouvernants et les gouvernés.

Bibliographie

CHAPUIS, J., PORTIER, T., et TESSIER, P., *Guide à l'intention du futur journaliste*, Paris, Armand Colin, 2006,

DUBIED, A., *Les dits et les scènes du fait divers*, Genève, Librairie Droz, 2004,

DUBIED, A., et LITS, M., *Les faits divers*, Paris, PUF, Collection « que sais-je », 1999,

LEJEUNE, C-H., *Guide du journalisme d'information et d'entreprise*, Léopoldville, Bibliothèque de l'étoile,

Le glossaire des termes de la presse écrite, <http://www.clemi.org>,

YVES AGNES, *Manuel de journaliste*, Paris, La Découverte et Syros, 2002.